

Cistus inflatus Pourr. ex Demoly : synthèse et répartition des stations répertoriées dans le Massif armoricain et dans le reste de la France



Didier Desmots

Réserve naturelle nationale des marais de Müllembourg - Ligue pour la protection des oiseaux
didier.desmots@lpo.fr

Référence bibliographique de l'article : Desmots D., 2018 - *Cistus inflatus* Pourr. ex Demoly : synthèse et répartition des stations répertoriées dans le Massif armoricain et dans le reste de la France . *E.R.I.C.A.*, **32** : 41-47.

Résumé : l'ensemble des stations de Ciste hérissé (*Cistus inflatus* Pourr. ex Demoly) ayant été citées sur le Massif armoricain et dans le reste de la France est présenté. L'historique des stations, leur importance et leurs principales caractéristiques sont décrites.

Mots clés : *Cistus inflatus* Pourr. ex Demoly ; Massif armoricain ; chorologie ; *Cistaceae* ; France.

Keywords : *Cistus inflatus* Pourr. ex Demoly ; Armorican Massif ; chorology ; *Cistaceae* ; France.

Référentiel utilisé : référentiel taxonomique de la flore de France (TaxRef - version 7).

Introduction

Arbrisseau des terrains plutôt acides, le Ciste hérissé (*Cistus inflatus* Pourr. ex Demoly) possède une aire mondiale de répartition restreinte, occupant presque uniquement l'ouest de la péninsule Ibérique. Il est également ponctuellement présent sur la côte atlantique française, de la Charente-Maritime au Finistère, où son indigénat fait toujours débat. Il est toutefois considéré « en danger » dans la liste rouge partielle (1 000 taxons analysés) de la flore vasculaire de la France métropolitaine (UICN *et al.*, 2012) et dans la *Liste rouge de la flore vasculaire des Pays de la Loire* (Dortel *et al.*, 2015). Il bénéficie de surcroît d'une protection sur l'ensemble du territoire national depuis 1982, sous le nom de *Cistus psilosepalus* auct. non Sweet, 1826, synonyme communément utilisé tout comme *Cistus hirsutus* Lam., 1786.

La redécouverte récente de cette espèce dans les Pays de la Loire, dans les landes de la vallée de la Cruillère à Brem-sur-Mer en Vendée, nous a incité à faire le point sur les stations connues, tant sur le Massif armoricain que dans le reste de la France.

Méthode

L'inventaire des stations de *Cistus inflatus* a été réalisé à partir d'une recherche bibliographique, en collaboration avec Julien Geslin (Conservatoire botanique national de Brest). Cet inventaire a ensuite été complété, tant pour l'exhaustivité des stations que pour leurs caractéristiques, par de nombreux échanges avec les botanistes et leurs structures, disposant d'informations sur l'espèce, à savoir : Sylvain Bonifait et Romain Bissot (Conservatoire botanique national Sud Atlantique), Julien Geslin et Erwan Glemarec (Conservatoire botanique national de Brest), Eliane et René Guery, Jean Terrisse. Les planches d'herbier de la collection Georges Durand ont été consultées au Centre Beautour de la Roche-sur-Yon (Société publique locale Pays de la Loire environnement et biodiversité) grâce à Théophile You et Anne-Lise Charpentier, qui ont également apporté des éléments iconographiques.

Résultats

Pour chacune des deux entités géographiques (Massif armoricain et « autres stations françaises »), les stations sont présentées par ordre chronologique de découverte.

Les stations armoricaines de *Cistus inflatus*

> La Forest-Landerneau (Finistère)

Sur la base des propos de Lloyd (1897), déclarant avoir vu la plante en 1850 près de Landerneau, plusieurs auteurs (Magnanon, 1998 ; Quéré *et al.*, 2008) ont considéré que la découverte de cette espèce dans le Finistère, constituant également la découverte pour la France, datait du milieu du 19^e siècle. Il s'avère que, selon de Candolle (1815), la première mention sur cette station est plus ancienne. Elle daterait du début du 19^e siècle et serait à attribuer au botaniste quimpérois Théophile Bonnemaïson (1774-1829).

Le ciste s'y trouvait sur les « coteaux schisteux, landes, bord de la rivière marine de Landerneau, près les ruines de la Joyeuse-Garde où il est abondant » (Crouan, 1867). Ménager (1893) précise qu'il occupe un linéaire de 1 800 m, exposé « au midi », et qu'il « s'est même propagé dans les remblais et sur les talus du chemin de fer voisin ». L'espèce reste bien présente sur cette station jusque dans les années 1970, puis la situation se dégrade, avec, d'une part, la colonisation du site par les boisements et, d'autre part, le désherbage chimique de la végétation le long de la voie de chemin de fer (Quéré *et al.*, 2008 ; Alary, 2010). Un renforcement de population est réalisé avec succès par le Conservatoire botanique national de Brest, en 1989 et 1990, à partir de graines récoltées sur le site.

Plus de deux siècles après sa découverte, et malgré une nette rétraction de la surface occupée, cette station existe toujours. Elle compte environ 200 pieds répartis en plusieurs micro-stations, sur environ 500 m linéaires, le long du talus de la voie ferrée et en bordure de l'Elorn. Elle reste toutefois fortement menacée par la dynamique de la végétation (Alary, 2016).

> Olonne-sur-Mer (Vendée)

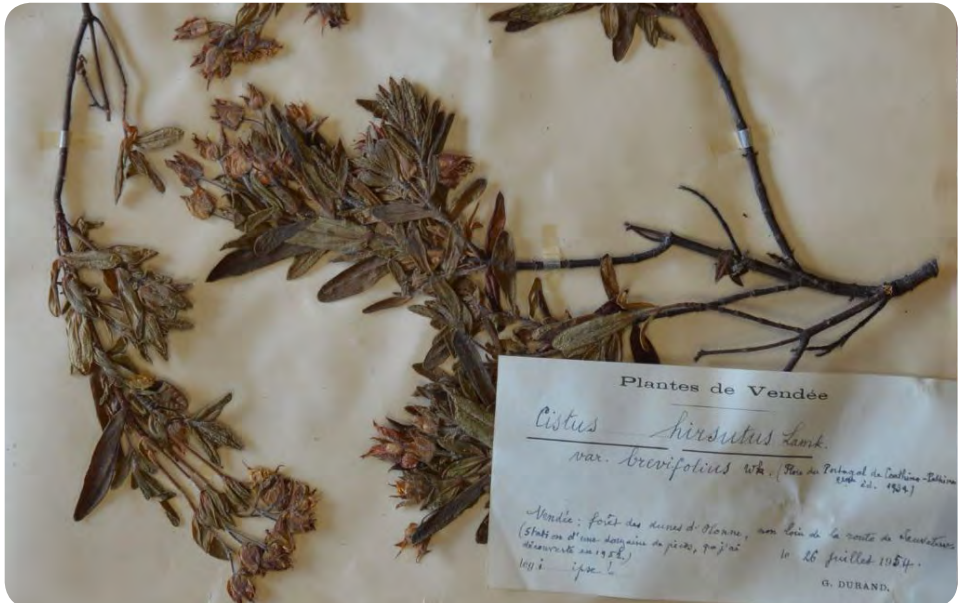


Figure 1. Extrait d'une planche d'herbier de Georges Durand • Anne-Lise Charpentier (SPL Pays de la Loire environnement et biodiversité)



Figure 2. Georges Durand et son ami Joseph Charrier devant *Cistus inflatus*, forêt d'Olonne (Vendée), le 3 juillet 1955
• Françoise Letard (Collection Historial de la Vendée)



Figure 3. Evolution de la fermeture des milieux, secteur de Sauveterre en forêt d'Olonne (Vendée)
• source IGN-Géoportail (remonterletemps.ign.fr), consulté le 12 janvier 2018

L'herbier de Georges Durand (fig. 1), conservé par le Centre Beautour à la Roche-sur-Yon (Vendée), fait part de la découverte en 1952 d'une douzaine de pieds dans la forêt dunaire d'Olonne, « non loin de la route de Sauveterre », en lisière de fourrés et boisements sur les dunes. Il y est revu au moins jusqu'en 1955 (fig. 2), puis aucune information ultérieure précise n'est hélas disponible concernant cette station. Dupont (2001) considère que l'espèce n'y a « manifestement pas persisté », mais sans préciser si des recherches ciblées y ont été menées.

Il est certain que l'évolution des milieux a pu jouer en défaveur de l'espèce. Dans les années 1950, la « forêt » d'Olonne avait un aspect beaucoup plus ouvert qu'actuellement, avec de nombreuses lisières et clairières. La figure 3 montre à quel point le milieu s'est refermé. Toutefois, compte tenu de la superficie notable de la forêt d'Olonne (environ 1 000 ha) et de la multiplicité des secteurs potentiellement favorables, il est prudent de considérer qu'une ou des petites populations pourraient bien être toujours présentes au sein des micro-clairières des zones boisées, qui restent largement sous-prospectées.

> Barbâtre (Vendée)

L'espèce a été notée vers 1992 par E. et R. Guéry (*comm. pers.*, 2018) sur cette commune de l'île de Noirmoutier. Trois à quatre jeunes pieds y ont été observés, dans la forêt dunaire, juste au nord du chemin d'accès à la cale des Boucholeurs. La plante se développait dans un boisement clair de Pin maritime et Chêne vert, avec *Rhamnus alaternus* L. en strate arbustive haute.

L'espèce n'y sera pas revue malgré les recherches des découvreurs l'année suivante, ces derniers indiquant qu'elle a été détruite par des travaux de désherbage (E. et R. Guéry, *in litt.*, 2018).

> Brem-sur-Mer (Vendée)

Découverte par l'auteur en 2012, une population d'environ 70 pieds se maintient depuis, sur la petite vallée de la Crullière. Il s'agit de l'unique station vendéenne contemporaine.

Si les stations anciennement connues de ce département étaient situées en contexte dunaire, celle-ci occupe un coteau granitique orienté au sud-est, à 2,3 km du littoral. Le Ciste hérissé s'y exprime par taches, tantôt en sous-bois de Chêne vert et de Chêne pubescent, tantôt dans les micro-clairières des boisements, ou bien encore au sein de landes atlantiques sèches. Il est manifestement en compétition avec le Chêne vert, très dynamique et qui ferme le milieu. À l'inverse, les pieds trop exposés souffrent des épisodes caniculaires, comme en 2016, où la majorité des pieds anciens sont morts, rapidement remplacés au printemps suivant par un recrutement important de jeunes pieds. La méconnaissance de ce site par les naturalistes est surprenante. Il occupe pourtant encore actuellement une superficie de quelques dizaines d'hectares, à l'extrémité ouest d'un secteur qui abritait autrefois des landes sur une vaste superficie, allant de Vairé à Brem-sur-Mer. Il est curieux qu'aucun naturaliste ancien n'ait prospecté cette vallée, comme l'atteste l'absence d'observation historique de taxons patrimoniaux. La vallée abrite pourtant un cortège remarquable d'espèces acidiphiles des landes et pelouses oligotrophes comme *Centaurium maritimum* (L.) Fritsch, qui possède ici l'une de ses plus grosses populations régionales, *Romulea columnae* Sebast. & Mauri, *Ornithopus compressus* L., *Sagina subulata* (Sw.) C.Presl, *Juncus capitatus* Weigel...

Les difficultés d'accès aux secteurs les plus intéressants sont probablement la cause de cette méconnaissance par les naturalistes actuels : depuis les années 1970, un projet de déviation de l'agglomération de Brem-sur-Mer, empruntant ce territoire, était inscrit sur les différents documents d'urbanismes. Les propriétaires des parcelles les ont ainsi progressivement délaissées et le milieu s'est fermé, isolant les plus belles zones de landes et pelouses au sein de fourrés difficilement pénétrables. Ce projet routier est aujourd'hui abandonné et un arrêté préfectoral de protection de biotope (A.P.P.B.) a été signé en septembre 2017 par le Préfet de Vendée, consacrant la protection d'une partie de la vallée, dont la station de Ciste hérissé.

> Saint-Martin-des-Champs (Finistère)

Il s'agit de la station la plus récemment découverte dans le Massif armoricain, en 2015, couvrant environ 1 000 m² (200 à 250 pieds) d'un coteau schisteux exposé au sud-sud-ouest (E. Glemarec, *comm. pers.*, 2018) (fig. 4). Le ciste y structure une lande basse, en mosaïque



Figure 4. Lande à *Cistus inflatus*, Saint-Martin-des-Champs (Finistère) • Erwan Glemarec

avec des pelouses annuelles et vivaces acidiphiles. D'après le découvreur, le ciste y semble spontané. Aucune plantation de l'espèce n'est visible à proximité. Il s'agit toutefois d'un coteau remanié lors de la création du développement du réseau routier de l'agglomération de Morlaix, dans les années 1970. La présence de l'espèce ne peut donc y être que récente, et l'hypothèse d'une plantation ne peut être écartée.

> En plus de ces cinq stations armoricaines, il existe trois autres mentions dans la littérature, mais qui concernent des populations dont la nature introduite ne fait aucun doute

- Une population observée en 1904 sur les bords de la rade de Brest près de Landévennec (Dupont, 1995), introduite à partir de sujets issus de la station de la Forêt-Landerneau, station « revue au bois de Landevennec », mais sans précision de date.
- Des populations au sein de l'agglomération brestoise, communes de Guipavas et Relecq-Kerhuon, sur des coteaux schisteux, à proximité de parterres où il est cultivé, coteaux dans le prolongement de la vallée de l'Elorn et de la voie ferrée qui passe sur la station de La Forest-Landerneau (Glemarec, *comm. pers.*, 2018).
- Enfin, Malengreau *et al.* (1995) signalent l'implantation de l'espèce sur un talus routier, à des fins de fixation de celui-ci, par la Direction départementale de l'équipement des Côtes-d'Armor, « en accord avec le Conseil national de protection de la nature ». Il ne nous a pour l'instant pas été possible d'obtenir plus d'information sur cette introduction.

Les autres stations françaises

> Ile de Ré (Charente-Maritime)

Le ciste est connu sur l'île de Ré depuis 1955 (R.B. Pierrot *in* Lahondère, 1996) dans la forêt dunaire près du Fier d'Ars, le bois de Trousse Chemise, commune des Portes-en-Ré. Il y pousse en situation d'ourlet, dans les clairières, sur les bordures de chemins, et disparaît dès que la couverture forestière devient trop importante.

L'espèce a été régulièrement observée sur ce site depuis sa découverte, et Jean Terrisse (*comm. pers.*, 2016) estimait la population dans la partie domaniale à environ 665 pieds à la fin des années 1990, tandis que Sylvain Bonifait n'en comptait plus qu'environ 400 pieds en 2014 (Bonifait, 2016). Il en trouvait un pied isolé dans le quartier résidentiel de la Patache, à quelques centaines de mètres du bois de Trousse Chemise. Le Ciste hérissé est également présent dans les parties privées de ce bois, mais aucun recensement n'a pu y être conduit.

Cistus salviifolius L., présent sur cette même station, s'hybride avec *Cistus inflatus* pour former *Cistus x obtusifolius* Sweet, dont quelques centaines de pieds ont été recensés par Bonifait (2016).

> Ile d'Oléron (Charente-Maritime)

Le Ciste hérissé est connu en forêt des Saumonards, commune de Saint-Georges-d'Oléron, depuis 1954 (L. Rallet). Deux sous-populations principales sont notées aujourd'hui, l'une dans l'arrière dune de la plage de la Gautrelle et l'autre, à proximité du fort des Saumonards (Bissot, *comm. pers.*, 2018). Cette population semble fluctuante mais reste cependant assez fournie ; J. Terrisse (*comm. pers.*, 2016) l'estime à environ un millier de pieds.

Comme sur l'île de Ré, le ciste occupe la lisière externe de la forêt dunaire et s'hybride avec *Cistus salviifolius* (*Cistus x obtusifolius* pouvant localement être plus abondant que ses parents). Cette population a subi des atteintes, notamment au niveau du camping de la Gautrelle dont l'aménagement en a détruit une partie (Malengreau *et al.*, 1995 ; Bissot, *comm. pers.*, 2018 ; Terrisse, *comm. pers.*, 2016). Une nouvelle station (8 pieds) a été découverte en 1999 par Dominique Pattier dans une clairière de la forêt domaniale de Saint-Trojan (pointe sud de l'île), au sud de la « passe de Trillou », et revue en 2017 par son découvreur.

Bilan

Le Ciste hérissé a été cité dans dix localités françaises dont sept existent encore aujourd’hui (fig. 5 et tab. 1). Le Massif armoricain abrite la majorité des stations mais la population en nombre de pieds est bien supérieure en Charente-Maritime. Pour deux des stations, l’origine naturelle est exclue (Landévennec et Guipavas/Relecq-Kerhuon). Faut de l’information précise, la station des Côtes-d’Armor n’est pas prise en compte dans ce bilan.

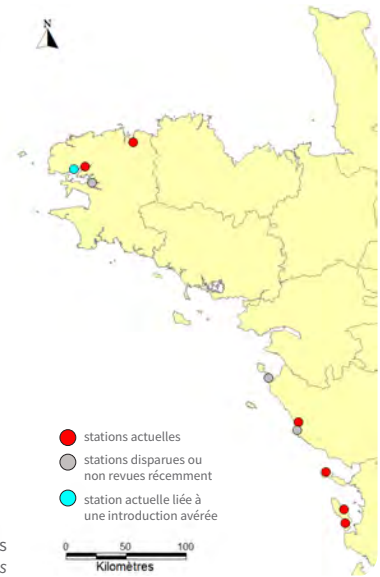


Figure 5. Localisation des stations françaises de *Cistus inflatus*

Découverte	Station	Habitat	Indigénat	Situation actuelle
Début 19 ^e siècle	La Forest-Landerneau (29)	Landé sur coteau schisteux, falaise, talus de la voie ferrée	Possible	env. 200 pieds
1904	Landévennec (29)	?	Non	?
1952	Olonne-sur-Mer (85)	Forêt dunaire	Possible	Disparue
1954	Ile d’Oléron (17) Forêt des Saumonards	Forêt dunaire	Possible	env. 1 000 pieds
1955	Ile de Ré (17)	Forêt dunaire	Possible	au moins 400 pieds
1992	Barbâtre (85)	Forêt dunaire	Possible	Disparue
1999	Ile d’Oléron (17) Saint-Trojan	Forêt dunaire	Possible	8 pieds
2012	Brem-sur-Mer (85)	Landé et boisement sur coteau granitique	Possible	env. 70 pieds
2015	Saint-Martin-des-Champs (29)	Landé sur coteau schisteux	Possible	100 à 200 pieds
?	Guipavas et Relecq-Kerhuon (29)	Coteau schisteux	Non	présent

Tableau 1. Synthèse des localités françaises de *Cistus inflatus*, par ordre chronologique de découverte

Conclusion et perspectives

Présent depuis au moins deux cents ans sur le territoire français, *Cistus inflatus* est aujourd’hui connu dans 4 stations armoricaines et 3 charentaises. Des prospections ciblées pourraient permettre quelques redécouvertes, au moins dans certaines forêts dunaires, voire dans des landes enclavées sur des coteaux peu connus, comme ce fut le cas récemment pour la station de Brem-sur-Mer.

Cistus inflatus occupe deux types de végétations différents, d’une part les ourlets et fourrés des forêts dunaires, et d’autre part les landes et clairières des bois sur sol acide. C’est d’ailleurs dans les landes des *Calluno vulgaris* – *Ulicetea minoris* qu’il se développe en péninsule ibérique (Loidi et al., 2007). Le rattachement de *Cistus inflatus* à une « race à Ciste » du *Daphno gnidii* – *Ligustretum vulgaris* Géhu et Géhu-Franck 1975 a été proposé par Lahondère (1996) pour les populations charentaises, mais une analyse phytosociologique précise de l’ensemble des stations reste à réaliser. Elle permettrait la comparaison avec les stations ibériques et lusitaniennes, apportant des éléments sur la naturalité de l’espèce en France. Il serait également pertinent de réaliser un travail sur la génétique des populations.

Si des aménagements ont pu contribuer à la fragilisation de certaines stations (Oléron), la menace principale qui semble affecter l’espèce est aujourd’hui l’évolution de la végétation : bien

que relativement tolérant à un certain couvert forestier, il disparaît rapidement quand ce dernier devient trop dense.

Même si son indigénat est encore discuté, *Cistus inflatus* demeure une espèce de grand intérêt, pour lequel le Massif armoricain présente un enjeu de conservation. Dans un contexte de changement climatique global, la façade atlantique française pourrait être amenée à jouer un rôle pour la préservation de ce taxon. Si la mise en place d'une mesure de protection réglementaire sur la station de Brem-sur-Mer est un premier pas vers une gestion active de l'espèce et de son habitat, il sera nécessaire d'amplifier les actions à mettre en œuvre si l'on souhaite conserver l'ensemble des stations.

➤ **Remerciements** : je dédie cet article à Benoît Graux (†), président du Comité pour la protection de la nature et des sites du canton de Saint-Hilaire-de-Riez, qui a activement contribué à la mise en œuvre du projet d'Arrêté préfectoral de protection de biotope de la station de Ciste hérissé de Brem-sur-Mer. Mes remerciements à : Eléa Desmots, Fabien Dortel, et Christian Praud, maire de Brem-sur-Mer, pour sa compréhension et son intérêt pour la conservation du ciste.

Bibliographie

- Alary S., 2010- *Evolution de la population de Ciste hérissé (Cistus psilosepalus) à la Forest-Landerneau*. Rapport de l'association de Langazel. 11 p.
- Alary S., 2016 – Fiche de suivi. Associartion Langazel. 5 p.
- Bonifait S., 2016 – La flore protégée de l'île de Ré (Charente-Maritime) : actualisation des connaissances et nouvelles données – *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest* (nouv. sér.) **47** : 140 à 161.
- Candolle A.-P. (de) ; 1815 - *Flore française, ou Descriptions succinctes de toutes les plantes qui croissent naturellement en France, disposées selon une nouvelle méthode d'analyse, et précédées par un Exposé des principes élémentaires de botanique*. Tome cinquième, ou sixième volume, contenant 1 300 espèces non décrites dans les cinq premiers volumes. Paris, Desray. 662 p. + planches
- Crouan P.-L., Crouan H.-M., 1867 - *Florule du Finistère : contenant les descriptions de 360 espèces nouvelles de sporogames, de nombreuses observations et une synonymie des plantes cellulaires et vasculaires qui croissent spontanément dans ce département; accompagnées de trente-deux planches où est représentée l'organographie, faite sur l'état viif. des fruits et des tissus de 198 genres d'algues avec la plante grandeur naturelle ou réduite plus une planche supplémentaire ou sont figurés 24 champignons nouveaux*. Librairie des sciences naturelles Paul Klincksieck / Imp. J.-B. Lefournier, x, 262 p.
- Dortel F., Magnanon S., Brindejonc O., 2015 - *Liste rouge de la flore vasculaire des Pays de la Loire. Évaluation des menaces selon la méthodologie et la démarche de l'UICN. Conseil régional des Pays de la Loire*. Nantes : Conservatoire botanique national de Brest, 53 p. + annexes.
- Dupont P., 1995 - Supplément (jusqu'à l'année 1974) à la flore vasculaire du Massif armoricain. Publication posthume de Henry des Abbayes. *E.R.I.C.A.*, **7** : 3-76.
- Dupont P., 2015 - Les plantes vasculaires atlantiques, les pyrénéo-cantabriques et les éléments floristiques voisins dans la péninsule Ibérique et en France. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest* (numéro spécial), **45** : 494 p.
- Dupont P., SSNOF et CBNB (éds), 2001 - *Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée, tome 1. Etat et avenir d'un patrimoine*. Nantes : Editions Siloë, 175 p.
- Lahondère C., 1996 - Les fourrés à cistes et à *Osyris alba* du littoral sableux saintongeais. *Bulletin de la Société botanique du Centre-Ouest*, **27** : 433-440.
- Lloyd J., 1854 - *Flore de l'Ouest de la France ou description des plantes qui croissent spontanément dans les départements de : Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Loire-Inférieure, Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine*. Nantes : Librairie J. Forest Ainé, 576 p.
- Loidi J., Biurrun I., Campos J. A., Garcia-Mijangos I. and Herrera M., 2007 – A survey of heath vegetation of the Iberian Peninsula and Northern Morocco : a biogeographic and bioclimatic approach. *Phytoecologia*, **37** (3-4) : 341-370.
- Magnanon S., 1998 - *Plan d'action pour la sauvegarde de Cistus hirsutus (= Cistus psilosepalus), extrait de Stratégie d'actions prioritaires pour la préservation de 5 espèces végétales à très forte valeur patrimoniale*. Rapport CBNB / DIREN / Conseil Régional de Bretagne, 28 p.
- Malengreau D., Bioret F. et Lahondère C., 1995 – *Cistus psilosepalus Sweet, in Olivier L. et Galland J.-P. et Maurin H. (coord.), 1995 - Livre rouge de la flore menacée de France, 1. Espèces prioritaires*. Muséum national d'histoire naturelle / Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles, LXXXVI-486-CLIX p. (Patrimoines naturels ; 20).
- Ménager R., 1893 - Herborisations aux environs de Laigle (Orne) et note sur le *Cistus hirsutus* en Bretagne. *Bulletin de la Société botanique de France*, **40** (1) : 371-381.
- Quéré E., Magnanon S., Ragot R., Gager L., Hardy F., 2008 - *Atlas de la flore du Finistère : flore vasculaire*. Nantes : Editions Siloë, 693 p. (Atlas floristique de Bretagne).
- Rallet L., 1960 - Les Cistes dans l'Ouest de la France. *Bulletin de la Société botanique de France*, **107** : 100-106.
- UICN France, FCBN et MNHN, 2012 - *La Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine : premiers résultats pour 1 000 espèces, sous-espèces et variétés*. Dossier électronique : http://www.uicn.fr/IMG/pdf/Tableau_Liste_rouge_flore_vasculaire_de_metropole.pdf

Site internet

Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000865328>